



## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **COVID-19 : Nouveau programme d'aide financière offert par la SADC Suroit Sud en vertu du programme fonds d'aide à la relance régionale (FARR)**

(Salaberry-de-Valleyfield - le 3 juin 2020) Bonne nouvelle pour les entreprises qui n'avaient pu bénéficier des mesures d'aides financières sous forme de prêts déjà mise en place par le gouvernement fédéral et la BDC.

La SADC du Suroit Sud en collaboration avec Développement économique Canada offre à ces entreprises la possibilité d'obtenir un financement jusqu'à concurrence de 40 000 \$ à des conditions avantageuses :

- Montant admissible jusqu'à 40 000 \$, basé sur les frais d'opération et les pertes de revenus anticipés sur 6 mois ainsi que les frais liés à la situation de la COVID-19 pour la reprise ou la continuité des opérations ;
- Aucun intérêt ni remboursement exigé avant le 31 décembre 2022 ;
- Crédit de 25% de la somme du montant du prêt octroyé si 75% du prêt est remboursé au 31 décembre 2022.

Dans le cadre du programme FARR, les entreprises ont également la possibilité d'obtenir de l'aide financière pour des besoins d'aide technique reliés à la situation de la COVID-19 ou encore pour adapter leurs commerces à la nouvelle réalité du commerce en ligne par la conception d'un site transactionnel.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site web de la SADC à l'onglet mesure COVID-19 ou en utilisant le lien suivant : <https://sadc-suroitsud.org/nouveau-fonds-daide/>

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande en allant sur le site web de la SADC au lien suivant : [https://sadc-suroitsud.org/wp-content/uploads/2020/05/vr-26-05-20FORMULAIRE-D\\_admissibilite\\_FARR\\_fr\\_VF.pdf](https://sadc-suroitsud.org/wp-content/uploads/2020/05/vr-26-05-20FORMULAIRE-D_admissibilite_FARR_fr_VF.pdf)

L'enveloppe budgétaire est limitée et les demandes seront traitées selon l'ordre d'arrivée.

### **DERNIER COMMUNIQUÉ DE LA CELLULE SITUATION COVID 19.**

Considérant que les activités reviennent peu à peu à la normale et que la mise en œuvre des programmes destinés aux entreprises est maintenant stabilisée, la cellule de situation mis en place par les différents intervenants économiques de la région n'émettra plus de nouveau communiqué.

Toutefois, les partenaires restent en mode vigie de tous les changements ou programmes additionnels qui pourraient être mis en place dans les prochains mois, et il nous fera plaisir de vous revenir si la situation le justifie.

Nous vous souhaitons la meilleure des chances dans la reprises de vos activités et un retour à la plus grande normalité possible dans vos affaires. Nous espérons que les différentes communications transmises par la cellule vous ont été utiles pour traverser ces dernières semaines mouvementées.

- 30 -

Source : Érick Faubert  
Directeur général  
SADC du Suroît-Sud  
Tél : (450) 370-3332  
Courriel : [info@sadc-suroitsud.org](mailto:info@sadc-suroitsud.org)

---

### À propos de la cellule de gestion de situation Beauharnois-Salaberry

À la suite du contexte exceptionnel engendré par la COVID-19, les principaux acteurs du développement économique de la MRC de Beauharnois-Salaberry tiennent à renforcer le soutien qu'ils offrent à la communauté entrepreneuriale régionale en se regroupant sous la forme d'une cellule de gestion de situation. La [Chambre de commerce et d'industrie de Beauharnois-Valleyfield-Haut-Saint-Laurent \(CCIVBHSL\)](#), la [Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon](#), le [CLD de la MRC de Beauharnois-Salaberry](#), la [MRC de Beauharnois-Salaberry](#), la [Mutuelle d'attraction](#), la [SADC Suroît-Sud](#) ainsi que les 7 municipalités de la MRC : [Beauharnois](#), [Saint-Étienne-de-Beauharnois](#), [Saint-Louis-de-Gonzague](#), [Saint-Stanislas-de-Kostka](#), [Saint-Urbain-Premier](#), [Sainte-Martine](#) et [Salaberry-de-Valleyfield](#) unissent leurs efforts de façon à répondre aux besoins des entreprises du territoire dans le contexte de la COVID-19.

Chacune des organisations de la cellule a identifié une personne-ressource à joindre si une entreprise du territoire a besoin d'assistance ou souhaite obtenir du soutien additionnel.

#### **Chambre de commerce et d'industrie de Beauharnois-Valleyfield-Haut-Saint-Laurent**

Patrick Loiselle, président  
(450) 373-8789  
[anniebergeron@ccibvhsl.ca](mailto:anniebergeron@ccibvhsl.ca)

#### **CLD et MRC de Beauharnois-Salaberry (pour les municipalités rurales)**

Frédéric Perrier, coordonnateur au développement économique  
(450) 373-2214 poste 133  
[f.perrier@cldbhs.ca](mailto:f.perrier@cldbhs.ca)

#### **SADC Suroît-Sud**

Érick Faubert, directeur général  
(450) 370-3332  
[dq@sadc-suroitsud.org](mailto:dq@sadc-suroitsud.org)

#### **Ville de Salaberry-de-Valleyfield**

Maude Leduc, conseillère en développement  
(450) 370-4770 poste 4874  
[maude.leduc@ville.valleyfield.qc.ca](mailto:maude.leduc@ville.valleyfield.qc.ca)

#### **Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon**

David Bergeron, directeur général  
(450) 698-0027  
[info@ccgchateauguay.ca](mailto:info@ccgchateauguay.ca)

#### **MRC du Haut-Saint-Laurent**

Johanne Bellerose-Messier, conseillère au développement économique (450) 264-5411  
[developpementeconomique@mrchsl.com](mailto:developpementeconomique@mrchsl.com)

#### **Ville de Beauharnois**

Alain Gravel, directeur général  
(450) 429-3546 poste 255  
[alain.gravel@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:alain.gravel@ville.beauharnois.qc.ca)